

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 19 AOUT 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Vendredi 19 du mois d'Août à dix-heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville de la Désirade, dans la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - MM. José SEVERIEN - Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - MM. Duniere AGLAS - Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT .

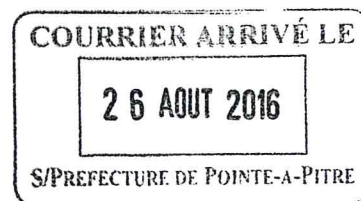
EXCUSES : MM. Christian BAPTISTE - Philippe TROUPE - Mmes Ghislaine GISORS - Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Valérie HUGUES - Mme Mariette MANDRET - MM. Jean FAHRASMANE - Jean DAIJARDIN - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Jean-Luc PERIAN - Cynthia DINANE.

ABSENTS : - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Jean-Claude PIOCHE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**APPROBATION DE L'ADHESION DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LA RIVIERA DU LEVANT (CARL) AU
SYNDICAT DE VALORISATION DES
DECHETS DE LA GUADELOUPE
(SYVADE)**

CC-2016-7S-DEDD-30



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » (CARL) et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » qui est à la charge de la CARL,

Vu la délibération n°CC-2015-5S-DAAG-29 relative au transfert de la compétence « Déchets » des Communes membres, vers la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant »,

Vu les statuts du Syndicat de Valorisation des Déchets de la Guadeloupe (SYVADE),

Considérant la nécessité d'assurer le traitement des déchets ménagers et assimilés, collectés sur le territoire de la CARL,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération « la Riviera du Levant » au Syndicat de Valorisation des Déchets de la Guadeloupe (SYVADE).

Article 2 : D'enclencher les formalités administratives et réglementaires relatives à cette demande d'adhésion.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire

Article 4 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 AOUT 2016

Et publication ou notification
le

26 AOUT 2016

Fait et délibéré à la Désirade, le 19 Août 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Jean-Pierre DUFONCURIER ARRIVÉ LE

26 AOUT 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE